

sonnier, on ne lui rend la liberté qu'à la condition d'une forte rançon. Ne laissons pas nous-mêmes partir le Sauveur qui est notre captif à la sainte Messe avant qu'il nous ait promis le ciel."

C'est bien le cas pour nous de répéter avec Jacob, mais avec plus de vérité et d'efficacité, car nous parlons à Dieu et non à un de ses anges : " Non, je ne vous laisserai point partir que vous ne m'ayez béni " et je ne quitterai point le pied de vos autels que vous n'ayez exaucé ma prière.

Cependant, dira-t-on, Dieu n'exauce pas toujours ceux qui lui offrent le saint sacrifice de la Messe ? — Voici ce que répond l'illustre et pieux cardinal Bona : " Il est de l'essence de la prière de laisser libre celui que l'on prie d'accorder ou de refuser. Il est vrai que nous avons à la sainte Messe des motifs très puissants de toucher le cœur de Dieu, mais Dieu peut-il être jamais obligé de nous exaucer. La Messe est-elle pour cela privée d'effet ? Assurément non. Si nous ne recevons pas ce que nous demandons, nous recevons, en compensation, d'autres grâces plus utiles."

D'un autre côté, ne sommes-nous pas souvent comme des enfants qui demandent à leur mère ce qui peut leur faire du mal ; or la plus grande preuve de bonté de la part de cette mère, c'est de refuser ce que son enfant lui demande. Sachons donc être plus raisonnables dans nos demandes. Demandons, oui, demandons beaucoup et souvent, mais dans notre prière, n'oublions pas le *Fiat* et disons à Dieu : " Mon Dieu, je vous demande celle grâce très instamment, car elle me paraît bien nécessaire, cependant je m'en remets d'avance au bon plaisir de votre adorable et amoureuse Providence."

D'ailleurs, c'est une erreur de s'imaginer que l'on peut compter sur une grâce dès qu'on l'a sollicitée une fois. A la sainte Messe comme partout, les plus grandes grâces sont le fruit de la persévérance.

Nous devons aussi assister à la sainte Messe avec la confiance que nous serons exaucés, comme nous le montre